

STEP-OL

Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027

Décision C(2022) 8952 du 31 décembre 2022

Consultation N° 04/2026/ STEP-OL /INAT pour la sélection d'un prestataire de service pour l'assistance à l'assistance technique

**DU PROJET : «*Stratégies partagées pour la surveillance, la prévention et le diagnostic précoce des
maladies de l'olivier et l'adaptation au changement climatique*» STEP-OL A1-2.4 -189**

Contexte

Dans le cadre du Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027, L'Institut National Agronomique de Tunisie (INAT), en partenariat avec 4 autres organismes, a bénéficiée d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : « *Stratégies partagées pour la surveillance, la prévention et le diagnostic précoce des maladies de l'olivier et l'adaptation au changement climatique* » STEP-OL A1-2.4 -189 L'Institut National Agronomique de Tunisie (INAT), 43 Avenue Charles Nicolle, Tunis (Tunisie), est partenaire n°4 dans ce projet.

Le projet STEP-OL vise à renforcer la résilience de l'oléiculture face au changement climatique à travers le développement de stratégies innovantes de surveillance du stress hydrique, de diagnostic précoce des maladies de l'olivier et de transfert de bonnes pratiques entre la Tunisie et l'Italie.

Durée du projet 15/05/2025 au 14/05/2028 sauf prolongation autorisée par l'AG

Article 01 : Objet de l'annonce

L'Institut National Agronomique de Tunisie (INAT) lance une consultation pour la sélection d'un prestataire de services pour l'assistance technique du projet **STEP-OL** (*Stratégies partagées pour la surveillance, la prévention et le diagnostic précoce des maladies de l'olivier et l'adaptation au changement climatique*), financé par le programme **Interreg Next Italie–Tunisie**

Article 02 : Missions et Tâches :

- Appui à la coordination du projet dans la planification, l'organisation et le suivi de la mise en œuvre des activités, en veillant à leur alignement avec les indicateurs de performance et le cadre logique du projet.
- Participation à l'organisation des réunions (INAT et partenaires) et rédaction des procès-verbaux ;
- Appui logistique à l'organisation des événements (ateliers, workshops, séminaires) ;
- Participer à la collecte, l'analyse et l'interprétation des données techniques liées aux maladies et ravageurs de l'olivier.
- Contribuer à la coordination administrative entre l'INAT et les partenaires du projet
- Contribution à la planification, au suivi des activités de terrain, aux enquêtes
- Collecte des données nécessaires à la mise en œuvre des activités ;
- Contribution à leur traitement et à leur valorisation dans les livrables du projet.
- Participation à la rédaction des rapports mensuels et trimestriels des activités techniques selon les normes du Bailleurs
- Participation à la rédaction de rapports de missions, manuels et autres documents requis.
- Contribuer aux activités de diffusion et de valorisation des résultats du projet.
- Réalisation de toute autre tâche jugée nécessaire pour le projet
 - Être disponible et pleinement opérationnel tout au long du projet et rester ouvert à une éventuelle prolongation, sous réserve de la décision de l'Autorité de gestion.
 - Être à la disposition du projet durant le mois suivant la clôture pour assurer la finalisation des rapports demandés par l'Autorité de gestion

Article 03 : Offre Financière et modalités de paiement

L'offre financière proposée ne doit pas dépasser un Budget de **17000 €** (Dix-sept Mille euros) hors TVA, convertie en dinars tunisiens selon le taux de change www.inforeuro.eu du mois de août 2026. **Imputation** : « **Frais des compétences et services externes – expert externe** ».

Les paiements se feront en HTVA contre la présentation des factures en quatre exemplaires originaux, par virement au compte bancaire avec l'état de time Sheets.

Le règlement des montants dus sera effectué sur la base des livrables dûment validés par la coordinatrice.

Le calendrier de paiement est établi comme suit :

- 15 % après 3 mois de la signature du contrat et dépôt d'un livrable technique ;

- 20 % après 4 mois du premier rapport et remise d'un rapport intermédiaire ;
- 20 % après 4 mois du 2^{ème} rapport et remise d'un livrable décrivant l'avancement des activités du projet.
- 15 % après 4 mois du 3^{ème} rapport et remise d'un livrable décrivant l'avancement des activités du projet ;
- 15 % après 4 mois du 4^{ème} rapport et remise d'un livrable décrivant l'avancement des activités du projet ;
- 15 % à la remise du rapport final ;

Paielement par virement sur présentation de 4 exemplaires originaux de facture. Frais de déplacement, hébergement et restauration à la charge du prestataire pour les réunions sur convocation.

Article 04 : Durée du contrat

La prestation des Services de la présente consultation commence à partir de la date de notification au titulaire retenu et prendra fin à la clôture du projet 14/05/2028 (sauf dérogation du l'autorité de gestion du programme). Possibilité limitée à 20% du montant initial par avenant approuvé.

Article 05. Modalités de soumission des offres

Dossier sous pli fermé anonyme avec trois enveloppes :

Enveloppe A – Administratif

1. Cahier des charges signé et paraphé
2. Fiche de renseignements généraux (Annexe 1)
3. Déclaration sur l'honneur de l'exactitude des données et le respect des conditions de participation (Annexe 1)
4. Une déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'était pas un agent public au sein de l'INAT depuis moins que cinq ans (Annexe3)
5. Une déclaration sur l'honneur de non-influence (Annexe4)
6. Déclaration sur l'honneur de l'exactitude des données et le respect des conditions de participation (Annexe2)

Enveloppe B – Technique

1. CV détaillé du prestataire de services

2. Des copies conformes du diplôme et des attestations de formations
3. Liste des références du soumissionnaire (Annexe 5 et Annexe 6) avec pièces justificatives obligatoires
4. Copies des diplômes et attestations professionnelles

Enveloppe C – Financier

1. Soumission (Annexe 7)
2. Bordereau des prix (Annexe 8)

La non-présentation de l'un des documents (Annexe 7: la soumission) et (Annexe 8: le bordereau des prix) lors de l'ouverture des plis des offres financières constitue un motif de rejet de l'offre.

- Les participants intéressés sont invités à soumettre leur dossier dans une seule enveloppe contenant les trois enveloppes internes (enveloppe A + enveloppe B + enveloppe C), sous pli fermé et anonyme, par voie postale recommandée, par Rapide-Poste, ou directement contre décharge au bureau d'ordre de l'INAT, à l'adresse suivante :

43 Av. Charles Nicolle, Tunis 1082

Date limite de réception des candidatures est le 26 août 2026 à 12 00.

L'enveloppe devra mentionner la spécification suivante :

« A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis »

Consultation 04/2026 pour la sélection d'un prestataire de services pour l'Assistance technique du projet :

« Stratégies partagées pour la surveillance, la prévention et le diagnostic précoce des maladies de l'olivier et l'adaptation au changement climatique »

(STEP-OL A1-2.4 -189)

Article 6. Examen des dossiers

Les offres présentées dans les délais prévus dans l'avis de sélection d'un prestataire de services pour l'Assistance technique sont examinées par la Commission compétente du bénéficiaire du projet.

Seuls les candidats qui remplissent toutes les conditions seront admis à la sélection.

La commission compétente peut inviter, le cas échéant, par écrit (fax, e-mail, lettre...), les participants qui n'ont pas présenté tous les documents administratifs et techniques requis à compléter leurs offres dans les **cinq jours (ouvrables)** suivant la date de la demande, par courrier ou en les déposant au bureau d'ordre de l'INAT.

L'offre est exclue en cas de non-respect du délai supplémentaire ou en cas de la non-présentation des documents requis.

Article 7. Méthodologie de dépouillement des offres et évaluation des offres

- La commission d'ouverture des offres nommée par le Directeur Général de L'INAT, se réunit le jour fixé comme date limite de réception des offres et à l'heure indiquée dans l'avis de la consultation
- Seuls seront acceptés les plis qui auront été reçus au plus tard à la date et l'heure limite fixée pour la réception des offres.
- la commission d'évaluation procède à la vérification des documents administratifs, à la validation des pièces constitutives de l'offre financière, à la correction des éventuelles erreurs de calcul, ainsi qu'au classement de l'ensemble des offres financières par ordre croissant
- Ensuite la commission procédera à la vérification et à l'examen de l'offre technique de soumissionnaire dont l'offre financière est la moins disante.
- En cas de non-conformité la commission passera aux autres offres selon leur classement financier croissant
- La mission sera attribuée au soumissionnaire le moins-disant et techniquement conforme

1. Notation technique :

La commission évalue les offres techniques des dossiers et attribue une note technique (NT) suivant les critères suivants :

Critères d'évaluation	Note	Note Min	Note Max
Ancienneté du prestataire (bureau/consultant)			10
• ≤ 3 ANS • > 3 Ans	05 10	05	10
Niveau académique de l'expert qui sera chargé de la mission			40
Diplôme : Spécialité en protection des plantes PhD=40 pts Master=30 pts Ingénieur=15 pts	40 30 15	15	40
Expérience de l'expert chargé de la mission dans le suivi technique ou la mise en œuvre de projets agricoles (un an d'expérience = 5 pts) (PJ/ Contrat, attestation ,.....)			15
Titulaire d'une attestation Titulaire de deux attestations Titulaire de 3 attestations ou plus	05 10 15	05	15
Expérience dans des projets de coopération transfrontalière Italie-Tunisie (un point /PJ)			05
Expérience dans des projets nationaux ou internationaux (PJ = 5 pt)			10
Expérience terrain (5 points /PJ)			10
Expérience avec des organisations internationales et/ou des partenaires publics/privés (PPP) internationaux (5 points / PJ)			10
Total			100

Sont déclarées techniquement conformes les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 50 points/100.

Article 8. Critères d'élimination

- Toute offre qui ne respecte pas les présentes conditions de la consultation ou qui contient des réserves, non levées par le soumissionnaire, sera déclarée nulle et non avenue. Les soumissionnaires ne doivent porter aucune modification aux documents proposés.
- Toute offre ne comportant pas l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges ci-dessus, même après relance de l'INAT, sera rejetée. À cet effet, l'INAT pourra inviter le soumissionnaire à compléter les pièces manquantes dans un délai qui sera précisé dans la notification de relance. À défaut de régularisation dans le délai imparti, l'offre du soumissionnaire sera déclarée non recevable.
- La non-présentation de l'un des documents : Bordereau des prix et Soumission lors de l'ouverture l'offre sera rejetée.

Article 9 . Délais de réalisation de la prestation

La prestation des Services du présente consultation commencent à partir de la date de notification au titulaire retenu et prendra fin à la clôture du projet **STEP-OL A1-2.4 -189** (initialement prévu pour le **14/05/2028** sauf dérogation du l'autorité de gestion du programme), possibilité limitée à 20% du montant initial par avenant approuvé.

Article 10. Délai de validité des offres

Tout soumissionnaire sera lié par son offre pendant Quatre-vingt dix (90) jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres. Pendant cette période, les prix et les renseignements proposés par le soumissionnaire seront fermes et non révisables.

Article 11 : Résiliation

Outre les cas de résiliation prévus par la réglementation, le contrat sera résilié **au tort du titulaire du marché** en cas de manquements graves à ses obligations contractuelles, après mise en demeure visant et rappelant le présent article, L'INAT se réserve le droit de résilier le contrat sans indemnisation en totalité ou en partie.

Article 12 : Entrée en vigueur du marché

Le présent marché entre en vigueur dès la notification au titulaire du marché retenu et après l'approbation l'autorité compétente.

Un contrat sera établi entre l'INAT et le prestataire

Article 14 : Confidentialité

Le prestataire retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion.

Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission sans indemnité et sans recours à la jurisprudence. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

Article 15. Frais d'enregistrement

Le projet est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Interreg Next Italie-Tunisie 2021-2027, l'enregistrement du contrat entre les deux parties est à la charge du soumissionnaire

Article 16. Litige

En cas de litige, les deux parties s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux de Tunisie.

Dr. Amira Mougou

Coordinatrice du projet

STEP-OL

**Programme de Coopération
ITALIE-TUNISIE 2021-2027
Projet STEP-OL(A1-2.4-189)
Coordinatrice du projet
Amira MOUGOU**

Ghazi Krida

Représentant légal du projet

Et Directeur de l'INAT

Le Directeur Général de l'Institut National
Aéronautique de Tunisie
Sig. Ghazi KRIDA

ANNEXES – Consultation 02/2026/ STEP-OL/INAT

Assistance à la Coordination technique – Projet STEP-OL A1-2.4 -189

ANNEXE 1 :

Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire

Nom ou raison sociale :

Adresse :

.....

Téléphone :

Fax :

Date de création :

Enregistrée au bureau d'enregistrement des sociétés : de..... sous le n°.....

Effectif approximatif du personnel permanent :

Personne bénéficiant d'une procuration et signant les documents relatifs à l'offre (nom, prénom et fonction).....

Fait àLe

Le Soumissionnaire.....

(Nom, cachet et signature)

Annexe 5

Références de projets (nationaux/internationaux) - Participation du soumissionnaire

(Ajouter des lignes dans le tableau si nécessaire)

Participation à des projets nationaux /internationaux (membre de projets, participations aux activités techniques du projet)

N°	Nom du projet	Source de financement	Programme	Date début – date fin (jj/mm/aaaa)	Pièces jointes (oui/non + référence)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					

NB: Classement par date décroissante.

Joindre obligatoirement les pièces justificatives : contrats, attestations de bonne exécution, *etc...*

Les références qui ne sont accompagnées de pièce justificative ne seront pas comptabilisées.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

Annexe 6

Référence dans des missions dans le suivi technique ou la mise en œuvre de projets agricoles

(Ajouter des lignes dans le tableau si nécessaire)

N°	Nom du projet	Programme/cadre	Date début – date fin (jj/mm/aaaa)	Poste occupé	Pièces jointes (oui/non + référence)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					

Joindre obligatoirement les pièces justificatives : contrats, attestations de bonne exécution, *etc...*

Les références qui ne sont accompagnées de pièce justificative ne seront pas comptabilisées.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

Annexe 7 : Soumission

Je soussigné agissant en vertu
des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la
société..... Adhérent à la CNSS
N°..... Enregistrée au registre national des entreprises sous le
N°.....faisant élection de domicile à

.....
Après avoir pris connaissance du dossier de la consultation N°04/2026/ STEP-OL/INAT relatif à la
sélection d'un prestataire de service pour l'Assistance technique de projet « *Stratégies partagées pour la
surveillance, la prévention et le diagnostic précoce des maladies de l'olivier et l'adaptation au changement
climatique* » STEP-OL A1-2.4 -189

m'engage et me soumet à exécuter les dites prestations conformément aux clauses du marché et
moyennant les prix fermes et non révisables établis par moi-même pour chaque unité dans les formulaires
des prix après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma propre responsabilité la nature et l'importance
des acquisitions dont j'ai arrêté le montant à la somme de (en chiffres et en lettres):

Montant en HTVA en Chiffre :

Montant en HTVA en Lettre :

.....
M'engage à assurer l'exécution complète de toutes les prestations dans les conditions prévues au marché et
dans les délais prescrits dans le cahier des charges administratives.

M'engage à maintenir valable les conditions de mon offre pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à
partir du jour qui suit la date limite de réception des plis.

M'engage à reconnaître que L'INAT n'est pas tenu de retenir la soumission la moins disante, et qu'elle garde
par ailleurs la possibilité de déclarer la consultation non concluante et que je ne peux pas prétendre à être
indemnisé de ce fait.

Déclare que sous peine de résiliation de plein droit à mes torts exclusifs et à ceux de la société pour le
compte de laquelle j'agis, notre responsabilité étant solidaire, que je ne tombe pas et que ladite Société ne
tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la loi.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

Annexe 8 : Bordereau des prix

Désignation	Quantité	Prix Unitaire HTVA	Prix Total HTVA
Frais d'assistance technique avec présentation des livrables demandés	Frais d'assistance technique		
Montant Total HTVA			
TVA%			
Montant Total TTC			

Arrêté le présent bordereau à la somme de :

.....

.....

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

Annexe 2 :

Déclaration sur l'honneur de l'exactitude des données et le respect des conditions de participation

Je suis le soussigné (nom, prénom, qualité)

Inscrit au registre de commercesous le N°

Le lieu de communication désigné (adresse

complète).....

..... Désigné ci-après par le (le soumissionnaire).

Je déclare sur l'honneur que les données incluses dans l'offre sont correctes et les conditions de participation sont respectées, y compris l'absence de condamnations judiciaires pour violation des lois et règlements en vigueur dans le domaine de la législation de l'agriculture.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

Annexe 4 :

Déclaration sur l'honneur de non-influence

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

Représentant de la société (dénomination).....

.....

Enregistrée au registre national des entreprises sous le n°..... Faisant élection de

domicile à (adresse complète).....

.....

Ci-après dénommé "**le soumissionnaire**" pour la consultation N°04/2026/ STEP-OL A1-2.4 -189/INAT
relatif à la : sélection d'un prestataire de service pour l'assistance technique du projet « *Stratégies
partagées pour la surveillance, la prévention et le diagnostic précoce des maladies de l'olivier et
l'adaptation au changement climatique* » STEP-OL A1-2.4 -189

Déclare sur l'honneur, de n'avoir pas fait, et m'engage de ne pas faire par moi-même, ou par personne
interposées des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de
conclusion du marché ou sur les différentes étapes de sa réalisation.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

Annexe 3:

Déclaration sur l'honneur de ne pas être agent public

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

Représentant de la société (nom et adresse).....

.....

Enregistrée au registre national des entreprises sous le n°..... Faisant élection de domicile à (adresse complète).....

.....

Ci-après dénommé "**le soumissionnaire**" pour consultation N°04/2026/ STEP-OL A1-2.4 -189/INAT relatif à la : sélection d'un prestataire de service pour l'assistance technique du projet « *Stratégies partagées pour la surveillance, la prévention et le diagnostic précoce des maladies de l'olivier et l'adaptation au changement climatique* » STEP-OL A1-2.4 -189

Déclare sur l'honneur que le propriétaire, le gérant, le responsable commercial et toutes personnes détenant une part égale ou supérieure à 30 % du capital social de la société n'ont pas été un agent public au sein du ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche ou de L'INAT ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire